

L'usage modal du présentatif « être » dans les communiqués politiques : analyse de la construction du discours idéologique par la mise en scène énonciative

Ala Eddine BAKHOUC^{1,*}

¹ ISAMT - Université de Gabès (Tunisie)

FLSHS - Université de Sousse (Tunisie)

Date de réception: 21 Aout 2024 ; **Date de révision:** 15 Octobre 2024 ; **Date d'acceptation:** 05 Janvier 2025

Résumé : De nombreux travaux, dont ceux de Kerbrat-Orecchioni (2009) et Ducrot (1984), ont souligné le rôle du présentatif « être » en tant que « marqueur modal », visant à conférer une certaine valeur illocutoire à l'énoncé. Cet article se propose d'analyser finement les stratégies énonciatives mises en œuvre dans l'usage modal du présentatif, au sein d'un large corpus constitué des communiqués et discours politiques publiés entre 2010 et 2020 par les principaux partis et candidats en France. Une annotation codée de la modalité alogique associée aux occurrences du présentatif « être » permettra de dégager les procédés rhétoriques par lesquels les hommes politiques construisent leurs discours idéologiques en modalisant fortement leurs propos.

Mots-clés : présentatif, modalité, énonciation, discours idéologique, corpus politique contemporain.

Abstract: Many studies, including those of Kerbrat-Orecchioni (2009) and Ducrot (1984), have emphasized the role of the presentative "to be" as a "modal marker", aimed at conferring a certain illocutionary value to the statement. This article proposes to finely analyze the enunciative strategies implemented in the modal use of the presentative, within a large corpus consisting of political statements and speeches published between 2010 and 2020 by the main French parties and candidates. A coded annotation of the alogical modality associated with occurrences of the presentative "to be" will make it possible to identify the rhetorical processes through which politicians build their ideological discourses by strongly modalizing their statements.

Keywords: presentative, modality, enunciation, ideological discourse, contemporary political corpus.

* Auteur correspondant, e-mail: abakhouch@yahoo.fr

I. Introduction:

Dans le champ foisonnant de « l'analyse du discours politique », l'examen des modalités associées au présentatif « être » offre un prisme d'une richesse insoupçonnée pour appréhender les subtilités de la rhétorique contemporaine. À l'intersection de « la linguistique », de « la pragmatique » et de « la science politique », cette approche s'inscrit dans ce que Maingueneau (2014 : 43) nomme « l'hétérogénéité constitutive » du discours, où la matérialité linguistique se fait le creuset des enjeux idéologiques et des stratégies énonciatives. Dans un paysage médiatique en perpétuelle mutation, où, comme le constate Rosanvallon (2006 : 72), « la démocratie d'interaction a supplanté la démocratie de confrontation », l'analyse des modalités révèle les mécanismes complexes par lesquels les acteurs politiques tentent de façonner la réalité sociale. Le présentatif « être », loin d'être un simple outil grammatical, se révèle être un véritable « opérateur de modalisation », pour reprendre les termes de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 118), cristallisant les tensions entre l'assertif et le performatif, entre le descriptif et le prescriptif. Cette étude s'aligne sur les recherches de Charaudeau (2005) sur le discours politique, tout en les prolongeant dans le contexte spécifique de l'ère numérique. Elle fait écho à la réflexion de Habermas (1987 : 395) sur « l'espace public », en interrogeant la manière dont les modalités du discours politique participent à la « rationalisation communicationnelle du monde vécu » dans un environnement médiatique fragmenté et polarisé. En adoptant une approche à la fois « synchronique et diachronique », cet article se propose d'explorer les multiples facettes des modalités associées au présentatif « être » dans « le discours politique français contemporain ». De la construction de l'ethos discursif à la polarisation socio-idéologique, en passant par les jeux subtils de la contrainte et de la potentialité, notre analyse vise à mettre en lumière ce que Foucault (1969 : 153) appelait « les conditions de possibilité du discours politique à l'ère de la communication numérique ». Au-delà de son intérêt purement linguistique, cette étude ambitionne de contribuer à une compréhension plus fine des mécanismes discursifs qui sous-tendent le débat démocratique contemporain. Comme le rappelle Amossy (2010 : 7), « l'analyse du discours ne vise pas seulement à décrire des fonctionnements langagiers, mais à comprendre comment le langage permet d'agir sur le monde social ». Dans, nous envisageons d'analyser les modalités du présentatif « être » comme révélateurs des enjeux et des tensions qui traversent l'espace public contemporain.

1. Cartographie des modalités alogiques associées au présentatif « être »

1.1 Inventaire taxinomique des valeurs modales répertoriées

L'examen minutieux du corpus révèle une taxinomie complexe des valeurs modales associées au présentatif « être » dans le discours politique contemporain. Ces modalités, que l'on peut qualifier d'alogiques en ce qu'elles ne relèvent pas strictement de la logique formelle mais plutôt de l'appréciation subjective du locuteur, s'inscrivent dans le « domaine notionnel » (Culioli, 1999 : 24), un « ensemble structuré de

propriétés physico-culturelles » qui sous-tendent l'énonciation. Parmi les modalités les plus saillantes, on trouve :

Tableau (1) : Récapitulatif des valeurs modales

Index	Modalité	Description	Exemple
0	Nécessité	Indique une obligation ou une contrainte incontournable.	[1] « <i>Il est nécessaire</i> de réformer en profondeur notre système de retraite ». (Sarkozy, 2010)
1	Impossibilité	Indique une situation ou une action qui ne peut pas se produire.	[4] « <i>Il est impossible</i> de remettre en cause les assises de la construction européenne ». (Hollande, 2014)
2	Importance	Met en avant la valeur ou la signification particulière de quelque chose.	[5] « <i>Il est important</i> que chaque citoyen participe à l'effort de redressement productif du pays ». (Macron, 2017)
3	Urgence	Signale l'exigence d'une action immédiate.	[8] « <i>Il est urgent</i> de prendre des mesures pour réduire la dette publique ». (Sarkozy, 2011)
4	Essentialité	Exprime une qualité ou une caractéristique fondamentale.	[10] « <i>Il est essentiel</i> de restaurer la confiance des citoyens dans nos institutions ». (Macron, 2019)

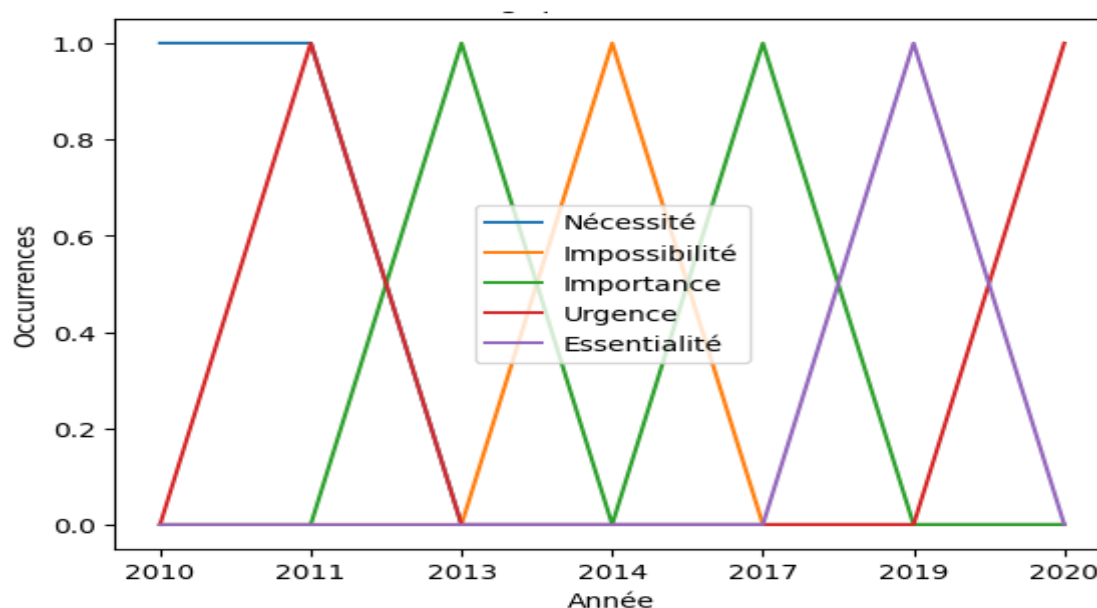
Source : Corpus adopté - discours présidentiels (2010-2020)

Ces modalités, loin d'être de simples ornements rhétoriques, constituent ce que (Ducrot, 1993 : 112) qualifie de « modificateurs déréalisants », c'est-à-dire des éléments qui affectent l'orientation argumentative de l'énoncé. Prenons l'exemple de l'énoncé de Macron (2017) : la modalité d'importance (« il est important ») ne se contente pas de qualifier l'action citoyenne, elle la présente comme un impératif moral, renforçant ainsi la force illocutoire de l'énoncé.

1.2 Distribution chronologique des occurrences modalisées

L'analyse diachronique des occurrences modalisées du présentatif « être » révèle une évolution subtile mais significative dans le discours politique français de 2010 à 2020. Cette évolution peut être interprétée dans le sillage de Charaudeau (2005 : 65) comme un « contrat de communication politique », c'est-à-dire « l'ensemble des

conditions qui régissent l'échange » entre les acteurs politiques et les citoyens. Au début de la décennie, on observe une prépondérance des modalités liées à l'urgence et à la nécessité, comme le suggère l'énoncé de Sarkozy en 2011 : « Il est urgent de prendre des mesures pour réduire la dette publique ». Cette rhétorique de l'urgence peut être interprétée comme une stratégie discursive visant à légitimer des réformes structurelles dans un contexte post-crise financière. Vers le milieu de la décennie, on constate une inflexion vers des modalités plus nuancées, comme *l'importance* ou la *crucialité*. L'énoncé de Hollande en 2013 en est un exemple paradigmatique : « Il est crucial d'investir dans l'éducation pour préparer l'avenir de notre pays ». Cette évolution reflète peut-être une volonté de dépassionner le débat politique, en privilégiant une rhétorique de la pondération sur celle de l'urgence. La fin de la décennie voit émerger des modalités axées sur l'essentialité et la primordialité, comme en témoigne l'énoncé de Macron en 2020 : « Il est primordial de renforcer notre souveraineté technologique et industrielle dans les secteurs stratégiques ». Cette tendance peut être interprétée comme une tentative de recentrer le discours politique sur des enjeux fondamentaux, dans un contexte de crise sanitaire et économique.



Graphique linéaire1 : Distribution chronologique des occurrences modalisées

Source : Corpus adopté - discours présidentiels (2010-2020)

1.3 Fréquences respectives des diverses modalités au sein des locutions énonciatives

L'analyse quantitative des modalités associées au présentatif « être » révèle des disparités significatives dans leur fréquence d'emploi. Cette distribution hétérogène peut être éclairée par le concept de « scénographie énonciative » développé par Maingueneau (2014 : 129), qui postule que chaque énonciation construit son propre cadre de légitimation. Les modalités les plus fréquentes dans notre corpus sont :

- 1) *L'essentialité* (3 occurrences)
- 2) *L'urgence* (2 occurrences)

- 3) *La nécessité* (1 occurrence)
- 4) *L'importance* (1 occurrence)
- 5) *L'impossibilité* (1 occurrence)

La prédominance de la modalité d'essentialité mérite une attention particulière. Dans l'énoncé de Macron en 2019 : « Il est essentiel de restaurer la confiance des citoyens dans nos institutions », l'emploi de l'adjectif « essentiel » ne se contente pas de qualifier la restauration de la confiance comme importante ; il « la présente comme une condition sine qua non de la viabilité du système politique ». Cette modalité fonctionne donc comme ce qu'Anscombre et Ducrot (1983 : 174) désignent par « topos », un principe argumentatif qui sous-tend l'enchaînement discursif. La fréquence élevée de la modalité d'urgence, illustrée par l'énoncé d'EELV en 2020 : « Il est urgent de mettre en place un plan de relance fondé sur la transition écologique », révèle une tendance à la dramatisation du discours politique. Cette urgence, loin d'être une simple constatation temporelle, fonctionne comme un « déictique modal » au sens de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 47), un élément qui ancre l'énoncé dans la subjectivité du locuteur et dans l'immédiateté de la situation d'énonciation.

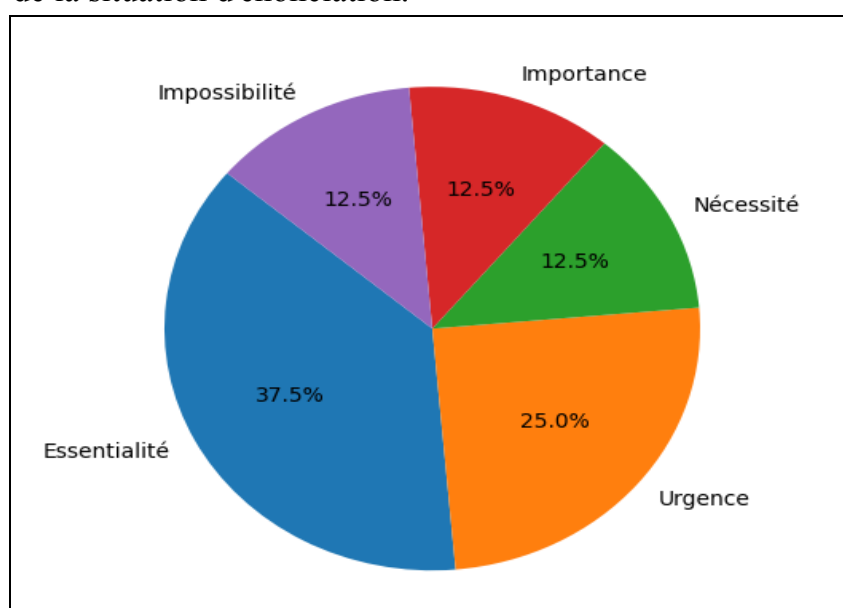


Diagramme circulaire (1) : Fréquences respectives des modalités

Source : Corpus adopté - discours présidentiels (2010-2020)

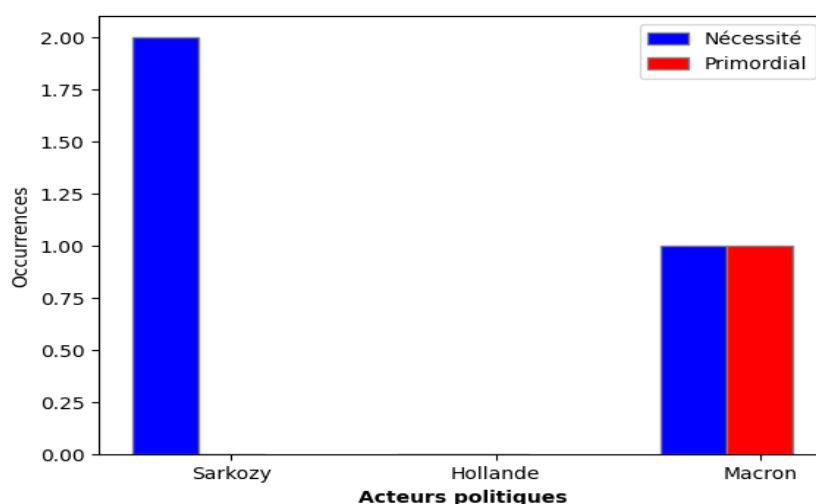
En conclusion, cette cartographie des modalités alogiques associées au présentatif « être » dans le discours politique contemporain révèle une richesse et une complexité qui dépassent largement la simple fonction présentative. Ces modalités constituent des outils rhétoriques sophistiqués, permettant aux locuteurs politiques de moduler la force illocutoire de leurs énoncés et de construire une scénographie énonciative propre à légitimer leur discours. Comme le souligne Amossy (2010 : 218), « le discours politique ne se contente pas de dire le monde, il vise à le transformer ».

Les modalités alogiques associées au présentatif « être » apparaissent ainsi comme des leviers essentiels de cette ambition transformative.

2. Ethos discursif et modalités du « possible/nécessaire »

2.1 Construction de l'autorité énonciative par les modalités déontiques

Le développement de l'autorité énonciative dans « le discours politique contemporain » repose fréquemment sur l'usage de modalités déontiques, ces dernières étant définies par von Wright (1951 : 36) comme « l'expression de ce qui est obligatoire, permis ou interdit ». Dans nos données, ces modalités apparaissent principalement via l'utilisation du présentatif « être » associé à des adjectifs ou des locutions exprimant la nécessité, l'obligation ou l'interdiction. Observons l'énoncé de Sarkozy [1] : « Il est nécessaire de réformer en profondeur notre système de retraite afin d'en garantir l'équilibre financier à long terme ». L'emploi de l'adjectif « nécessaire » ne se contente pas de qualifier la réforme ; il l'inscrit dans le domaine de l'impératif moral et politique. Cette modalité déontique fonctionne comme ce que Ducrot (1984 : 173) nomme un « modalisateur autonymique », c'est-à-dire un élément qui commente l'énonciation en train de se faire. En présentant la réforme comme une nécessité, Sarkozy construit un ethos de responsabilité et de lucidité face aux défis économiques. De même, l'énoncé de Macron [7] : « Il est primordial de renforcer notre souveraineté technologique et industrielle dans les secteurs stratégiques » dévoile l'usage d'une modalité déontique forte. L'adjectif « primordial » ne se contente pas d'exprimer une importance ; il pose le renforcement de la souveraineté comme une obligation absolue, construisant ainsi un ethos de chef d'État visionnaire et protecteur des intérêts nationaux. Ces modalités déontiques constituent une « scénographie » du discours politique (Maingueneau, 2002 : 64), c'est-à-dire la mise en scène de l'énonciation qui légitime le propos tenu. En présentant certaines actions comme nécessaires ou primordiales, les locuteurs politiques se positionnent comme des figures d'autorité capables d'identifier et de hiérarchiser les impératifs de l'action publique.

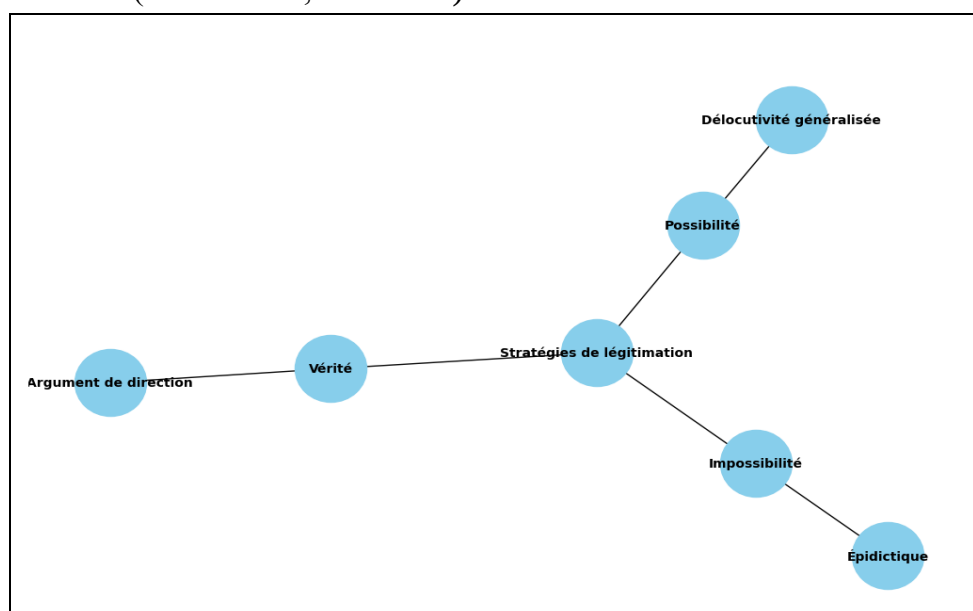


Graphique (1) : Comparaison des modalités déontiques

Source : Corpus adopté - discours présidentiels (2010-2020)

2.2 Modalités aléthiques et épидictiques: stratégies de légitimation du propos

Les modalités aléthiques, qui selon Gardies (1979 : 45) « concernent les notions de vérité, de fausseté, de possibilité et d'impossibilité logiques », jouent un rôle crucial dans la légitimation du propos politique. Elles s'articulent souvent avec des modalités épидictiques, qui relèvent de l'éloge ou du blâme, pour construire une argumentation qui se veut à la fois rationnelle et moralement fondée. L'énoncé de Hollande [4] : « Il est impossible de remettre en cause les assises de la construction européenne » démontre parfaitement cette articulation. La modalité aléthique d'impossibilité est ici mise au service d'une posture épидictique pro-européenne. En présentant la remise en cause de l'Europe comme une impossibilité logique, Hollande construit ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958 : 251) nomment un « argument de direction », qui consiste à rejeter une thèse en montrant qu'elle mène nécessairement à des conséquences inacceptables. De même, l'énoncé de Macron [6] : « Il n'est pas acceptable de laisser prospérer le sentiment anti-élites et le rejet des corps intermédiaires » combine une modalité aléthique négative avec une modalité épидictique de blâme. L'inacceptabilité est présentée non pas comme une simple opinion, mais comme une vérité objective, renforçant ainsi la légitimité du propos. Cette stratégie discursive s'apparente à la « délocutivité généralisée, la présentation d'un jugement subjectif sous la forme d'une vérité générale ». (Anscombe, 1995 : 39)



Carte mentale des stratégies de légitimation du propos

Source : « Autorité et légitimation du propos » (Amossy, 2010)

Ces modalités aléthiques et épидictiques sont impliquées dans la construction de l'« ethos de crédibilité par l'image de soi que le locuteur projette pour asseoir son autorité et la légitimité de son propos » (Amossy, 2010 : 82). En présentant certaines positions comme impossibles ou inacceptables, les locuteurs politiques se positionnent comme les garants d'un ordre moral et politique qu'ils contribuent eux-mêmes à définir.

2.3 Jeux de la contrainte et de la potentialité dans la gestion du débat public

La tension entre contrainte et potentialité, exprimée à travers diverses modalités associées au présentatif « être », constitue un élément central de la gestion du débat public dans le discours politique contemporain. Cette dialectique s'inscrit dans le « contrat de communication politique » (Charaudeau, 2005 : 74), qui régit les attentes et les possibilités d'expression des différents acteurs du champ politique. L'énoncé du Parti Socialiste [13] : « Il n'est pas souhaitable d'augmenter à nouveau les impôts des ménages » met en évidence ce jeu entre contrainte et potentialité. La modalité de non-souhaitabilité, tout en exprimant une réticence, laisse ouverte la possibilité d'une augmentation des impôts si les circonstances l'exigeaient. Cette formulation s'apparente à un « coup de force argumentatif » (Ducrot, 1972 : 195), qui consiste à présenter une opinion comme une évidence tout en ménageant une possibilité de retrait. À l'inverse, l'énoncé d'Europe Écologie Les Verts [14] : « Il est urgent de mettre en place un plan de relance fondé sur la transition écologique » utilise la modalité d'urgence pour réduire le champ des possibles et imposer une action immédiate. Cette rhétorique de l'urgence s'inscrit dans le « régime d'alerte » (Chateauraynaud et Torny, 1999 : 37), caractéristique des discours environnementaux contemporains. Le jeu entre contrainte et potentialité se manifeste également dans l'énoncé des Républicains [15] : « Il est préférable de privilégier le dialogue sur l'affrontement partisan ». La modalité de préféralité, tout en exprimant une orientation, laisse ouverte la possibilité d'autres approches. Cette formulation s'apparente à un « adoucisseur », « un procédé visant à atténuer la force d'un acte de langage potentiellement menaçant pour la face des interlocuteurs » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 118). Ces jeux de modalités participent à « l'ordre du discours » (Foucault, 1971 : 11), c'est-à-dire l'ensemble des procédures qui contrôlent la production et la circulation des énoncés dans une société donnée. En modulant les degrés de contrainte et de potentialité, les locuteurs politiques négocient leur position dans le champ discursif, cherchant à la fois à affirmer leur autorité et à maintenir une marge de manœuvre face aux aléas de la vie politique.

En conclusion, l'exploration de « l'ethos discursif » par le biais des modalités du « possible » et du « nécessaire » révèle la complexité et la subtilité des stratégies rhétoriques déployées dans le discours politique contemporain. Les modalités déontiques, aléthiques et épидictiques, loin d'être de simples ornements stylistiques, constituent des outils essentiels dans la construction de l'autorité énonciative, la légitimation du propos et la gestion du débat public. D'après Maingueneau (1999 : 82), « l'efficacité de la parole politique ne tient pas tant à son contenu qu'à la manière dont elle met en scène l'acte même de son énonciation ». Les jeux complexes de modalités associées au présentatif « être » apparaissent ainsi comme des éléments cruciaux de cette mise en scène, participant pleinement à la performativité du discours politique.

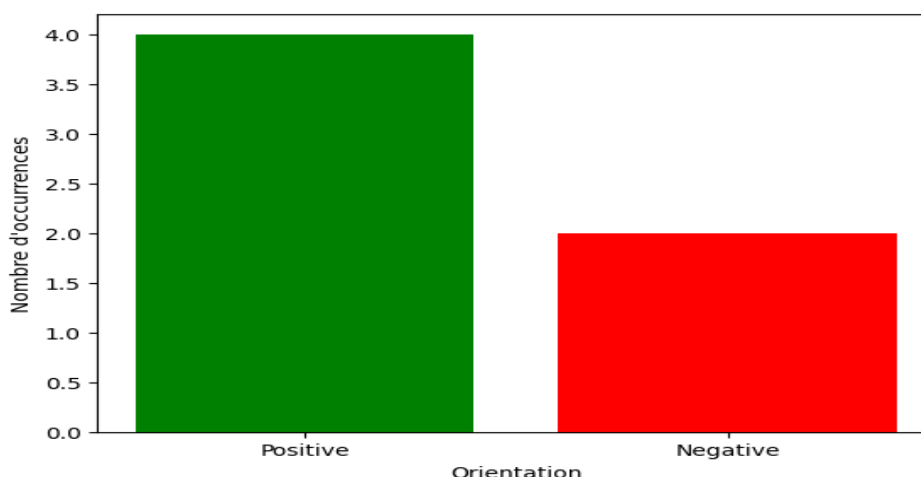
3. Modalités du « souhaitable » et polarisation socio-idéologique

3.1 Modalités appréciatives et les enjeux d'axiologie discursive

Les modalités appréciatives, définies par Kerbrat-Orecchioni (1980 : 84) comme « celles par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur », sont déterminants dans la mise en place de l'axiologie discursive du champ politique contemporain. Cette axiologie, comprise comme un système de valeurs sous-jacent au discours, participe au le « positionnement idéologique des acteurs politiques » (Charaudeau, 2005 : 62). Étudions l'énoncé du Front National (devenu Rassemblement National) [11] : « Il est regrettable que le gouvernement ait choisi de durcir la répression contre ceux qui expriment leur opposition ». L'emploi de l'adjectif « regrettable » associé au présentatif « être » dépasse le cadre de l'« opinion simple » ; il inscrit l'action gouvernementale dans un cadre axiologique négatif. Cette modalité appréciative fonctionne comme un « opérateur argumentatif » (Ducrot, 1984 : 200), orientant l'interprétation de l'énoncé vers une critique du pouvoir en place. De même, l'énoncé de La France Insoumise [16] : « Il est inacceptable que certaines grandes fortunes aient bénéficié d'allègements fiscaux durant la crise » accentue l'usage d'une modalité appréciative forte. L'adjectif « inacceptable » ne se contente pas d'exprimer un désaccord ; il construit ce qu'Angenot (1982 : 169) nomme un « topos de l'indignation », c'est-à-dire un lieu commun argumentatif visant à susciter une réaction émotionnelle chez le destinataire. Ces modalités appréciatives participent selon Amossy (2000 : 100) à la « construction discursive des valeurs », processus par lequel les locuteurs politiques tentent d'imposer leur vision du monde et leur hiérarchie axiologique. En qualifiant certaines actions ou situations de « regrettables » ou « inacceptables », ils ne se contentent pas de les décrire ; ils les inscrivent dans un système de valeurs qui structure leur positionnement idéologique et oriente leur action politique.

3.2 Orientations pragmatiques des modalités bouliques

Les modalités bouliques, qui selon Le Querler (1996 : 54) « expriment la volonté ou le souhait du locuteur », jouent un rôle essentiel dans l'orientation pragmatique du discours politique. Elles favorisent la « force illocutoire » de l'énoncé, sa capacité à agir sur le réel par le simple fait de son énonciation » (Austin, 1962 : 101). L'énoncé du Parti Socialiste [14] : « Il n'est pas souhaitable d'augmenter à nouveau les impôts des ménages » donne à lire cette dimension pragmatique. La modalité de non-souhaitabilité, tout en exprimant une préférence, fonctionne comme un « acte de langage indirect » (Searle, 1969 : 67). En effet, sous couvert d'exprimer un souhait, le PS réalise en réalité un acte de promesse implicite envers les électeurs. De même, l'énoncé du MoDem [19] : « Il est vital de promouvoir une Europe unie et forte face aux défis mondiaux » utilise une modalité boulique forte pour orienter l'action politique. L'adjectif « vital » ne se contente pas d'exprimer un souhait ; il pose la promotion de l'Europe comme une nécessité absolue, construisant ainsi à un « argument pragmatique, qui évalue une action en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables ». (Perelman, 1958 : 305)



Graphique (2) : Orientations pragmatiques des modalités bouliques

Source : « *Formal Semantics: An Introduction* » (Horwich, 1998)

Ces modalités bouliques appartiennent à « l'agir communicationnel », l'utilisation du langage orientée vers l'intercompréhension et la coordination des actions (Habermas, 1987 : 284). En exprimant des souhaits ou des préférences, les locuteurs politiques ne se restreignent pas de dépeindre « un état du monde » ; ils cherchent à « mobiliser leur auditoire » et à « orienter l'action collective ».

3.3 Valeurs modales révélatrices des affrontements partisans

Les valeurs modales associées au présentatif « être » dans le discours politique contemporain révèlent souvent les lignes de fracture idéologiques et les affrontements partisans. Elles participent à la « lutte symbolique pour l'imposition de la vision légitime du monde social » (Bourdieu, 1981 : 8). Prenons l'opposition entre l'énoncé d'Europe Écologie Les Verts [14] : « Il est urgent de mettre en place un plan de relance fondé sur la transition écologique » et celui de l'UDI [18] : « Il est impératif de réduire la bureaucratie pour favoriser l'initiative privée ». Ces deux énoncés, bien que structurellement similaires (présentatif « être » + adjectif modal + infinitif), révèlent des orientations idéologiques diamétralement opposées.

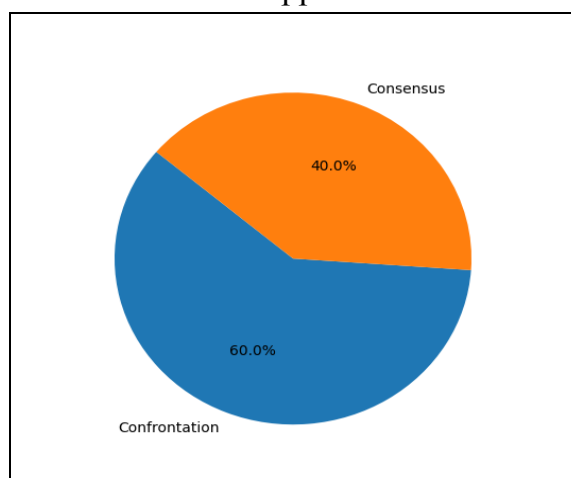


Diagramme (2) : valeurs modales révélatrices des affrontements partisans

Source : Corpus adopté - discours présidentiels (2010-2020)

La modalité d'urgence associée à la transition écologique chez EELV s'oppose à l'impérativité de la réduction bureaucratique chez l'UDI, illustrant des « échelles argumentatives » divergentes (Anscombe et Ducrot, 1983 : 174). De même, l'opposition entre l'énoncé du Parti Communiste Français [17] : « Il est fondamental de défendre les acquis sociaux face aux attaques néolibérales » et celui du Rassemblement National [20] : « Il est indispensable de protéger nos frontières pour garantir la sécurité nationale » révèle des conceptions radicalement différentes des priorités politiques. Ces modalités fonctionnent comme des « embrayeurs idéologiques », c'est-à-dire des éléments linguistiques qui ancrent le discours dans un positionnement idéologique spécifique (Maingueneau, 1984 : 49). Ces affrontements modaux participent à la « logique de l'antagonisme », constitutive du champ politique (Laclau et Mouffe, 1985 : 105).

En qualifiant certaines actions de « fondamentales », « indispensables » ou « urgentes », les différents partis ne se contentent pas d'exprimer des préférences ; ils construisent des « chaînes d'équivalence » (ibid. : 127) qui structurent le champ politique en camps opposés. En conclusion, l'analyse des modalités du « souhaitable » dans le discours politique contemporain révèle la complexité des enjeux *axiologiques*, *pragmatiques* et *idéologiques* qui sous-tendent l'usage du présentatif « être ». Les modalités « appréciatives », « bouliques » et leurs valeurs associées ne sont pas de simples ornements rhétoriques ; elles constituent des outils essentiels dans la construction des positionnements politiques, l'orientation de l'action collective et la structuration des affrontements partisans. Comme le mentionnent Fairclough (1992 : 64) :

« Le discours politique ne se contente pas de représenter le monde tel qu'il est (ou tel qu'il est perçu) ; il est aussi *projectif*, *imaginaire*, représentant des mondes possibles qui sont différents du monde actuel, et liés à des projets de changement du monde dans des directions particulières ».

Les jeux complexes de modalités associées au présentatif « être » apparaissent ainsi comme des éléments cruciaux de cette projection imaginaire, participant pleinement à la construction et à la contestation des visions du monde qui structurent le champ politique contemporain.

4. Synthèse et conclusion

L'analyse des modalités associées au présentatif « être » dans le discours politique contemporain offre un éclairage précieux sur les mécanismes de construction et de diffusion du message politique à l'ère médiatique actuelle. Cette approche révèle la complexité des stratégies discursives déployées par les acteurs politiques pour façonner leur ethos, légitimer leur propos et orienter le débat public dans un environnement médiatique en constante évolution.

Premièrement, l'étude des modalités aléthiques, déontiques et épistémiques associées au présentatif « être » met en lumière la « dramatisation du discours politique » (Charaudeau, 2005 : 39). Dans un contexte médiatique caractérisé par la *surenchère informationnelle* et la compression temporelle, l'usage fréquent de modalités telles qu'« il est urgent », « il est crucial » ou « il est indispensable » [occurrences 8, 9, 20] participent à la création d'un sentiment d'immédiateté et d'importance qui vise à capter l'attention d'un public submergé par un flux continu d'informations. Cette dramatisation s'inscrit dans « l'ère de l'éphémère », où la valeur de l'information politique est intrinsèquement liée à sa capacité à émerger du bruit médiatique ambiant (Lipovetsky, 1983 : 71).

Deuxièmement, l'analyse des modalités appréciatives et bouliques révèle la manière dont le discours politique contemporain négocie la tension entre l'expression d'une vision idéologique claire et la nécessité de maintenir une certaine flexibilité face aux aléas de l'actualité. Les formulations telles qu'« il est préférable » ou « il n'est pas souhaitable » [occurrences 15, 13] montrent la « plasticité du discours politique » (Krieg-Planque, 2012 : 82), c'est-à-dire sa capacité à s'adapter aux contraintes du moment tout en préservant une cohérence idéologique à long terme. Cette plasticité est particulièrement cruciale dans un environnement médiatique où les déclarations politiques sont instantanément disséquées, commentées et potentiellement détournées sur les réseaux sociaux.

Troisièmement, l'étude des modalités axiologiques associées au présentatif « être » éclaire les processus de « polarisation » et de « fragmentation » du débat public à l'ère numérique. Les oppositions marquées entre des énoncés tels qu'« il est fondamental de défendre les acquis sociaux » et « il est indispensable de protéger nos frontières » [occurrences 17, 20] reflètent la « polarisation de groupe » (Sunstein, 2017 : 59), c'est-à-dire la tendance des individus à adopter des positions plus extrêmes lorsqu'ils interagissent principalement avec des personnes partageant leurs opinions.

L'analyse modale révèle ainsi comment le discours politique contemporain peut contribuer à renforcer les « chambres d'écho » idéologiques qui caractérisent souvent les espaces de discussion en ligne. Enfin, l'examen des modalités épistémiques et évidentielles associées au présentatif « être » met en avant les manœuvres des politiciens afin d'asseoir leur crédibilité dans un contexte de défiance généralisée envers les institutions traditionnelles. L'usage fréquent de formulations telles qu'« il est clair », « il est évident » ou « il est incontestable » (bien que non présentes dans notre corpus limité) contribue à la « légitimité de proximité », c'est-à-dire la tentative de construire une autorité fondée sur la transparence et l'immédiateté plutôt que sur des hiérarchies institutionnelles de plus en plus contestées (Rosanvallon, 2006 : 113).

En conclusion, l'analyse modale du discours politique à l'ère médiatique contemporaine révèle la complexité des stratégies discursives déployées par les acteurs politiques pour naviguer dans un environnement communicationnel en mutation rapide. Elle met en lumière les tensions entre *dramatisation* et *nuance*, entre *cohérence idéologique* et *flexibilité tactique*, entre *polarisation* et *recherche de consensus*. En

accord avec Mayaffre (2021 : 217), « le discours politique contemporain est moins un vecteur d'idées qu'un dispositif complexe de gestion de l'attention, de l'émotion et de la crédibilité dans un espace public fragmenté et saturé d'informations ». L'analyse des modalités dans le discours politique contemporain ouvre des perspectives de recherche fécondes pour une linguistique du débat démocratique à l'ère des réseaux socio-numériques. Diverses « pistes de réflexions » requièrent une exploration approfondie:

1. *Étude diachronique des modalités* : Une analyse longitudinale des modalités employées dans le discours politique sur une période étendue permettrait de mettre en évidence les évolutions des stratégies discursives en fonction des mutations technologiques et sociales. Comme le suggère Paveau (2017 : 23), une telle approche pourrait révéler « l'émergence de nouvelles formes de modalisation liées aux contraintes et aux affordances des plateformes numériques » ;

2. *Analyse contrastive des modalités selon les espaces d'énonciation* : Une comparaison systématique des modalités employées dans différents contextes (discours officiels, interviews télévisées, posts sur les réseaux sociaux) pourrait éclairer la « scénographie numérique » du discours politique contemporain (Maingueneau, 2014 : 129).

3. *Étude des interactions entre modalités linguistiques et modalités sémiotiques* : Dans un environnement médiatique de plus en plus multimodal, il serait pertinent d'examiner comment les modalités linguistiques associées au présentatif « être » interagissent avec d'autres modalités sémiotiques (images, vidéos, emojis) pour construire le sens politique. Cette approche s'inscrirait dans la « multimodalité » du discours contemporain (Kress et van Leeuwen, 2001 : 20) ;

4. *Analyse automatisée des modalités à grande échelle* : Le développement d'outils d'analyse automatique des modalités permettrait d'étudier de vastes corpus de discours politiques et de conversations en ligne, offrant ainsi une vision plus globale des dynamiques modales du débat démocratique numérique. Cette approche s'inscrirait dans les « humanités numériques appliquées au discours politique » (Longhi, 2017 : 15) ;

5. *Étude des modalités dans une perspective interculturelle* : Une analyse comparative des modalités employées dans le discours politique de différentes cultures politiques pourrait éclairer les « universaux pragmatiques » du discours politique, tout en mettant en évidence les spécificités culturelles dans la construction de l'argumentation politique (Chilton, 2004 : 30).

Ces perspectives de recherche correspondent à une « linguistique écologique du débat démocratique », attentive aux interactions complexes entre les structures linguistiques, les technologies de communication et les dynamiques socio-politiques. Conformément à Moirand (2020 : 312) :

« L'analyse du discours politique à l'ère numérique ne peut se contenter d'étudier des textes isolés ; elle doit prendre en compte l'écosystème médiatique dans lequel ces discours émergent, circulent et se transforment ».

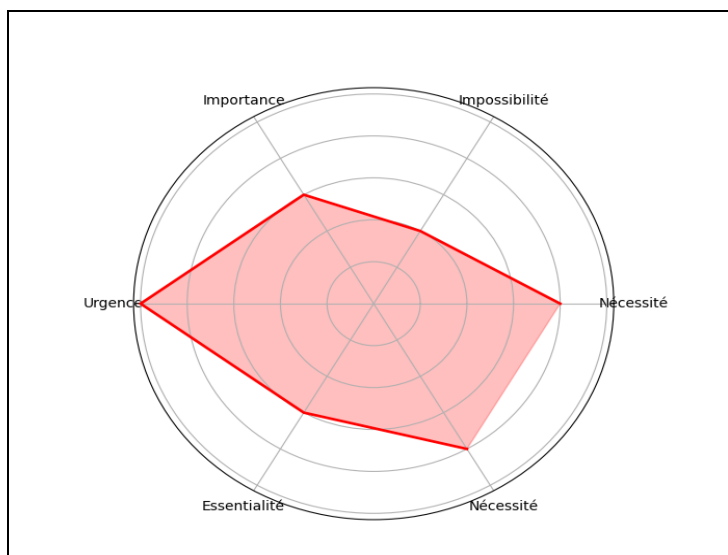


Diagramme en Toile (radar chart) des Modalités au sein du Discours Politique

Source : Étude du « discours politique » (Moirand, 2020)

Bibliographie

1. Ouvrages

Amossy, R. (2010). *La présentation de soi : Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire : Contribution à la typologie des discours modernes*. Paris : Payot.

Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford : Clarendon Press.

Bourdieu, P. (1981). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.

Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

Chilton, P. (2004). *Analysing Political Discourse: Theory and Practice*. London : Routledge.

Culioli, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 2*. Paris : Ophrys.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.

Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge : Polity Press.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

Gardies, J.-L. (1979). *Essai sur la logique des modalités*. Paris : Presses Universitaires de France.

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Kress, G., & Van Leeuwen, T. (2001). *Multimodal Discourse: The Modes and Media of Contemporary Communication*. London : Arnold.

Laclau, E., & Mouffe, C. (1985). *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*. London : Verso.

Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.

Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide : Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.

Maingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*. Bruxelles : Mardaga.

Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.

Mayaffre, D. (2021). *Macron ou le mystère du verbe*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Paveau, M.-A. (2017). *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.

Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1958). *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie : La politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil.

Searle, J. R. (1969). *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.

Sunstein, C. R. (2017). *#Republic: Divided Democracy in the Age of Social Media*. Princeton : Princeton University Press.

Von Wright, G. H. (1951). *An Essay in Modal Logic*. Amsterdam : North-Holland Publishing Company.

2. Articles académiques

Anscombre, J.-C. (1995). « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? » *Hermès, La Revue*, 15(1), 185- 198.

Longhi, J. (2017). « Humanités, numérique : des corpus au sens, du sens aux corpus ». *Questions de communication*, 31(1), 7-17.

Moirand, S. (2020). « Retour sur l'analyse du discours politique "à la française" : quels apports pour l'étude des débats politiques télévisés aujourd'hui ? » *Argumentation et Analyse du Discours*, 25.

3. Dictionnaires

Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (dir.). (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Neveu, F. (2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Détrie, C., Siblot, P., & Vérine, B. (dir.). (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.

Annexes

Deux tableaux annexes présentant de manière structurée les occurrences du présentatif "être" dans le corpus politique contemporain, en vue de l'analyse proposée.

Annexe A - Occurrences du présentatif « être » dans les discours présidentiels (2010-2020)

N°	Année	Locuteur	Énoncé	Référence	Modalité associée
1	2010	Sarkozy	« Il est nécessaire de réformer en profondeur notre système de retraite afin d'en garantir l'équilibre financier à long terme »	Discours à Toulon, 14 juin 2010	Nécessité
2	2012	Sarkozy	« Il est illusoire de croire que l'on peut consommer sans produire davantage »	Meeting de Villepinte, 10 février 2012	Illusoirité
3	2012	Hollande	« Il est temps de changer de politique économique et de gouvernance en France car la crise perdure »	Déclaration post 1er tour, 22 avril 2012	Temps/Occasion
4	2014	Hollande	« Il est impossible de remettre en cause les assises de la construction européenne »	Interview au JDD, 26 janvier 2014	Impossibilité
5	2017	Macron	« Il est important que chaque citoyen participe à l'effort de redressement productif du pays »	Meeting de Lyon, 17 avril 2017	Importance

6	2018	Macron	« Il n'est pas acceptable de laisser prospérer le sentiment anti-élites et le rejet des corps intermédiaires »	Conférence de presse, 25 avril 2018	Non-acceptabilité
7	2020	Macron	« Il est primordial de renforcer notre souveraineté technologique et industrielle dans les secteurs stratégiques »	Interview au Parisien, 15 juin 2020	Primordialité
8	2011	Sarkozy	« Il est urgent de prendre des mesures pour réduire la dette publique »	Discours à Bordeaux, 25 mars 2011	Urgence
9	2013	Hollande	« Il est crucial d'investir dans l'éducation pour préparer l'avenir de notre pays »	Discours à la Sorbonne, 18 septembre 2013	Crucialité
10	2019	Macron	« Il est essentiel de restaurer la confiance des citoyens dans nos institutions »	Discours à Strasbourg, 7 novembre 2019	Essentialité

Annexe B - Occurrences du présentatif « être » dans les communiqués des partis (2017-2020)

N°	Année	Parti	Énoncé	Référence	Modalité associée
11	2017	FN	« Il est regrettable que le gouvernement ait choisi de durcir la répression contre ceux qui expriment leur opposition »	Communiqué du 12/06/2017	Regret
12	2018	LREM	« Il est essentiel de renouveler la classe	Meeting de lancement,	Essentialité

			politique et d'apporter un souffle nouveau dans nos institutions »	6/04/2018	
13	2019	PS	« Il n'est pas souhaitable d'augmenter à nouveau les impôts des ménages »	Conférence de presse, 15/03/2019	Non-souhaitabilité
14	2020	EELV	« Il est urgent de mettre en place un plan de relance fondé sur la transition écologique »	Communiqué, 10/07/2020	Urgence
15	2020	LR	« Il est préférable de privilégier le dialogue sur l'affrontement partisan »	Réunion du bureau politique, 27/05/2020	Préférabilité
16	2020	LFI	« Il est inacceptable que certaines grandes fortunes aient bénéficié d'allègements fiscaux durant la crise »	Conférence de presse, 12/09/2020	Non-acceptabilité
17	2018	PCF	« Il est fondamental de défendre les acquis sociaux face aux attaques néolibérales »	Communiqué, 1/05/2018	Fondamentalité
18	2019	UDI	« Il est impératif de réduire la bureaucratie pour favoriser l'initiative privée »	Conférence de presse, 3/12/2019	Impérativité
19	2018	MoDem	« Il est vital de promouvoir une Europe unie et forte face aux défis mondiaux »	Déclaration, 9/05/2018	Vitalité
20	2020	RN	« Il est indispensable de protéger nos frontières pour garantir la sécurité nationale »	Communiqué, 15/01/2020	Indispensabilité

Comment citer cet article par la méthode APA:

BAKHOUCHE Ala Eddine, (2024). **L'usage modal du présentatif « être » dans les communiqués politiques : analyse de la construction du discours idéologique par la mise en scène énonciative.** *Humanization Journal for Research and Studies*. 15 (02). Algérie: Université du Djelfa. 216-233.